



Service Public
Fédéral
FINANCES

ECS / Exportflow



Exportflow

- Preuve de sortie
- Cloud
- Supporté par Liege Airport
 - Uniformisation BE (BruCloud et NextPort)
 - Spécificités LGG

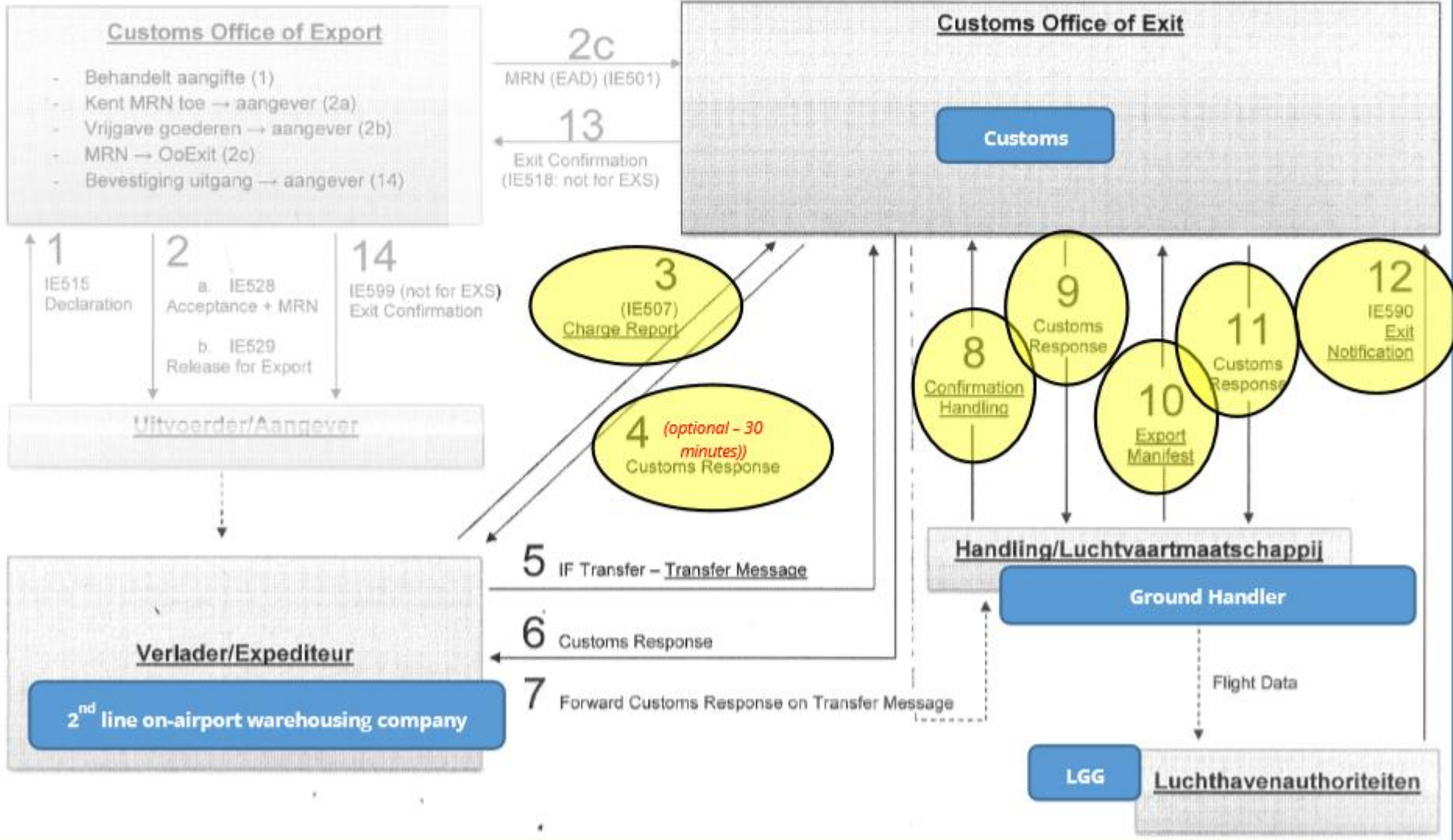


Exportflow

- Scénarios identifiés pour l'arrivée des marchandises (IE507) sur l'aéroport (bureau de sortie) :
 - Message envoyé par le ground handler
 - Message envoyé par un chargeur en 2^{ème} ligne sur l'aéroport
 - Scénario intermédiaire ?
 - Réconciliation des données sur le cloud par le client avec chargement directement chez le handler



ECS – Flow of “Movement Reference Number” (MRN) – Air Freight





Forwarder Fons
ForwarderCompany

Overview

Browser address bar: <http://lucidchart.com>

Exit Notification Logout

Overview

17
Marked for check 2
Error

Hide notified AWB Auto refresh every min.

AWB	Qty	Weight	MRN	CREATED	2nd Line WH	GHA	STATUS	
125-47939124	13	4561.2	19BAB0000010554931	24/08/2018 12:00		SWISSPORT	ARRIVED	
213-12365487	10	100	19BAB0000010554931	22/08/2018 13:45	ENTREPOSITAIRE	SWISSPORT	EXIT	
333-21459876	1	1000	19BAB0000010554931	24/08/2018 14:00		SWISSPORT	HANDLED	
456-98765432	456	2000	19BAB0000010554931	24/08/2018 00:24		LACHS	REJECTED	
468-79546821	315	14147	19BAB0000010554931	23/08/2018 00:37		SWISSPORT	MANIFESTED	



ExportFlow

- Phase pilote
- Cartographie des acteurs concernés
 - Ground handler
 - Chargeurs



Service Public
Fédéral
FINANCES

Divers



Organisation des contrôles

- Aéroport en h24, procédures simplifiées adaptées
- Nouveaux opérateurs :
 - Procédure normale (IMA)
 - Ouverts en jour
 - ➔ Saturation des missions de contrôle en jour
(planification des contrôles en proc. normale à **9** jours)
- Visite des marchandises
- Priorités de contrôle
- Evolution à terme



Sous-évaluations

- La douane exprime un doute : documentation à fournir
- Eventuellement **une** nouvelle facture
- Si doute persiste
 - Caution sur les droits d'entrée fixée par le vérificateur
 - Mainlevée après production de la CMR + Benelux 3
- Constitution de la caution :
 - Succursale → Benelux 3
- (Amendes) TVA en LIC (code 42)
 - PV d'information : base imposable à fournir



Service Public
Fédéral
FINANCES

AUTORISATIONS , GARANTIE , AEO

21/11/19



MISE EN LIBRE PRATIQUE

Représentant en
douane

Représentant en douane
Déclaration simplifiée
BE-GATE si e-commerce

Handler première
ligne



Handler
deuxième ligne

- IST

IST



EXPORT

Représentant en
douane

Handler première
ligne

- LAC

Handler
deuxième ligne

LAC



TRANSIT

Représentant en
douane

Garantie globale Transit (procédure normale)
Expéditeur agréé (procédure simplifiée)

Handler première
ligne

- Garantie globale Transit (procédure normale)
- Expéditeur agréé (procédure simplifiée)

Handler
deuxième ligne

Garantie globale Transit (procédure normale)
Expéditeur agréé (procédure simplifiée)

Garantie autre que le transit



Service Public
Fédéral
FINANCES



			DECISIONS		
Cautionnement total	Actuellement AEO et NON AEO	UCC AEO	AEO	NON AEO	Date d'application
Dettes existantes (Compte de crédit)	100%	30%	30%	100%	Non connue
Dettes potentielles – déclarations	100%	0,30,50 ou 100%	30%	100%	Non connue
Dettes potentielles – autorisations	10%	0,30,50 ou 100%	0	30%	1/10/19



- Les OEA peuvent être:

des fabricants, des importateurs, des exportateurs, des agents en douane, des transporteurs, des agents de groupage, des opérateurs de transports intégrés, des intermédiaires, des exploitants de ports, d'aéroports ou de terminaux, des exploitants d'entrepôts, des distributeurs, des transitaires.



Opérateur économique agréé

- Personne (physique / morale / ...)
- Établie dans le territoire douanier de la Communauté européenne
- Activités « douanières » (numéro EORI)
- Qui a reçu le statut OEA des autorités douanières de l'un des 28 états membres



Critères OEA

- a) **Antécédents satisfaisants**
- b) **Systeme efficace de gestion des écritures**
- c) **Solvabilité financière**
- d) **Normes de compétence professionnelle**
- e) **Normes de sécurité et de sûreté**



Conditions	AEO-C	AEO-S	AEO C+S
Conditions générales	Oui	Oui	Oui
1) Antécédents satisfaisants	Oui	Oui	Oui
2) Système efficace gestion des écritures	Oui	Oui	Oui
3) Solvabilité financière	Oui	Oui	Oui
4) Compétence Professionnelle	Oui	Non	Oui
5) normes "appropriées" de sécurité & sûreté	Non	Oui	Oui

Avantages



Service Public
Fédéral
FINANCES

	AEO-C	AEO-S	AEO C+S
Accès facilités aux simplifications	X		X
Avertissement préalable en cas de contrôle	X	X	X
Facilitation des contrôles sécurité		X	X
Moins de contrôles physiques	X	X	X
Si sélection, contrôle prioritaire	X	X	X
Contrôle en un lieu déterminé	X	X	X
Dispense/réduction de garantie	X		X
Reconnaissance Mutuelle		X	X



Service Public
Fédéral
FINANCES

COORDONNÉES

- nicolas.laurent@minfin.fed.be
- Attaché
- Coordinateur Nouvelles Entreprises
- 0257/77074
- 04707/05092